

CÓDE DE DÉONTOLOGIE FOURNISSEURS

LA RAISON D'ÊTRE D'UN CODE DE DÉONTOLOGIE

La raison d'être d'un code de déontologie pour les fournisseurs de La Farga provient de la nécessité de doter les différents membres de la chaîne d'approvisionnement des mêmes mission, vision et valeurs. En conséquence, nous pensons que les entreprises qui collaborent avec nous au développement de produits et de services, doivent respecter ce que l'on appelle la Responsabilité de l'entreprise:

Aspects environnementaux

Le fournisseur s'engage à appliquer la législation en vigueur en matière environnementale et à introduire des améliorations au niveau du développement de son activité visant à une exploitation optimale des ressources, telles que la réduction de la consommation d'eau, le recyclage de matériaux ou la diminution des émissions de gaz à effets de serre.

Aspects sociaux

Le fournisseur s'engage à respecter les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Promouvoir les politiques d'égalité des chances entre les personnes sans aucune discrimination en raison du genre, de la race, la religion, l'origine sociale ou de la nationalité. Promouvoir la formation ainsi que le développement personnel et professionnel.

Veiller à la sécurité du travailleur au sein de l'entreprise en lui fournissant les éléments de protection nécessaires à cela ainsi que la formation afin d'exécuter correctement ses fonctions.

Le fournisseur s'engage à ce que tous les produits fournis à La Farga ne puissent pas faire " l'objet de différends".

Aspects économiques

Le fournisseur de La Farga ne divulguera aucune information confidentielle ne lui appartenant pas ni ne l'utilisera pour son propre bénéfice.

Il prendra les mesures opportunes afin de fournir ses produits et/ou services suivant les niveaux de qualité exigés, en passant ces derniers en revue tout comme les procédés utilisés, le cas échéant.

Il encouragera la gestion efficiente des ressources afin d'offrir le meilleur prix possible.

Il travaillera en collaboration avec La Farga, en appliquant des critères de satisfaction intégrale du client ainsi que d'amélioration de procédés et, à condition que cela soit possible, il participera à des projets de R+D+i.

En foi de quoi, la personne soussignée, en qualité de représentant de l'entreprise
....., signe le présent document à, le
..... de..... 20.....

Signature et cachet de l'entreprise :

